

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Pascal Lamy (*séance du lundi 29 mars 2004*)

**Edouard Bonnefous** : J'approuve votre énumération des problèmes à résoudre. Mais où est la majorité des gouvernements susceptibles de voter les réformes et surtout de les faire accepter par leurs opinions publiques ? Là se trouve la véritable difficulté.

\*  
\* \*

**Bernard d'Espagnat** : Vous avez mentionné deux données qui fourniront matière à ma question : le monopole d'initiative de la commission et la dégradation culturelle liée à la mondialisation. Relativement à la seconde permettez-moi de vous proposer une petite expérience facile. Elle consiste à allumer sa télévision, vers 21 heures, et à zapper sur la vingtaine de films que les chaînes, alors, nous proposent. On n'y voit guère, en général, que sang versé, explosions, assassinats au revolver ou couteau, femmes bâillonnées ou terrorisées etc. Quasiment jamais rien de doux, car ce qui est doux et gracieux pourrait être tenu pour érotique et sur ce point précis nos Autorités sont prudentes. Donc, violence généralisée !

Cet état de choses est, me semble-t-il, général en Europe, et nous donnons là un modèle terrible à la jeunesse. Un modèle différent de tout ce que nous et nos aïeux avons connu, et qui n'a rien à voir avec les traditions européennes, au sein desquelles, partout et toujours, la violence - certes très présente - fut contrebalancée par la délicatesse et par le charme. Nous nous acheminons par conséquent vers un gigantesque naufrage, auquel semblent se résigner journalistes et politiques. Pourtant il est possible de vaincre la fatalité. La diminution du nombre de morts sur les routes le montre bien...

Sentez-vous, à Bruxelles, une inquiétude relativement à ce matraquage en faveur de la violence brute ? Peut-on envisager une lutte commune contre ce fléau ?

\*  
\* \*

**Jacques Dupâquier** : Permettez-moi de poser une question très terre à terre, celle des subventions de l'Europe aux exportations de produits agricoles. Quel en est le montant ? Quels en sont les effets ? Je pense aux effets sur notre agriculture, mais aussi sur les agricultures du tiers-monde. En faussant le jeu de la concurrence, ne compromet-on pas l'avenir de l'agriculture et de l'environnement ?

\*  
\* \*

**Thierry de Montbrial** : J'aimerais vous poser trois questions. Premièrement, celle de l'identité européenne. Vous avez dit que l'Europe était en manque de projets. Certes, mais elle n'en est pas moins prise dans une fuite en avant, celle de l'élargissement. Deux attitudes sont possibles

par rapport à cela : ou bien on cherche à définir un projet clair par rapport à ce que l'on entend par « identité européenne » - mais cela paraît difficile en raison de l'opposition entre la vision dite « britannique » et la vision dite « franco-allemande » - ; ou bien on applique la théorie de l'engrenage qui consiste à avancer pas à pas avec l'espoir de créer progressivement une unité, sans que l'on sache exactement en quoi elle consistera. C'est ce qu'on appelle en biologie les processus auto-réalisateurs.

Deuxièmement, vous avez dit que les citoyens européens souhaitent une Europe solidaire et capable d'agir dans le monde. Je ne suis pas certain de ce deuxième point. L'Europe puissance qui agirait partout dans le monde correspond au modèle français. Mais la plupart des Européens n'ont absolument pas cette vision. Quand ils envisagent la capacité de l'Europe d'agir dans le monde, ils le font par l'intermédiaire de l'alliance avec les États-Unis.

Troisièmement, la question de la croissance, que vous avez évoquée, conduit inévitablement à celle des réformes. Ce sont des réformes que d'aucuns en France appellent « hyper libérales », pour mieux les condamner. Or chacun sait que sans ces réformes, connues de tous dans les grandes lignes, la croissance ne sera pas possible. Mais là se pose le problème de la différenciation entre les Européens. Nicole Notat parlait ici même, il y a une semaine, du modèle social européen. J'ai fait remarquer qu'il était abusif de parler d'un modèle social européen unique, tant le traitement des problèmes sociaux diffère d'un pays à l'autre. Dans ces conditions, la diversité des réalités européennes, des attitudes et, en un mot, des idéologies permet-elle de répondre de façon unitaire aux exigences de la croissance ?

\*  
\* \*

**Pierre Tabatoni :** Le commissaire à la concurrence et vous-même représentez la puissance de l'Europe dans le monde. Votre puissance remonte au Traité de Rome. Votre action sur le plan international, dans le cadre des négociations commerciales, est pour nous tous très importante. Vous avez dit que l'Europe était bloquée. Il est vrai que les chocs pétroliers des années 70 font encore sentir leurs effets. Fort heureusement, il y a eu le rêve de l'euro qui, grâce à certains hommes politiques, a pu se réaliser. Malheureusement, jour après jour, ce rêve se décompose car la réalisation de l'unité européenne impliquerait toutes les réformes que vous avez évoquées. Or nous constatons que l'Europe est culturellement fractionnée entre deux conceptions apparemment inconciliables. Il y a d'une part celle qui combine confédération et fédéralisme - présente dans le Traité de Rome - et d'autre part celle qui est considérée comme anglaise et qui se fonde strictement sur le libre-échange. À cet égard, les pays de l'Est européen, à peine émouls dans leur liberté de l'Union soviétique, ne songent guère à entrer dans un système coordonné, où l'Allemagne et la France prétendraient jouer un rôle important.

Ma seconde remarque porte sur les blocages que l'on constate depuis Seattle dans les négociations de l'OMC. La raison de ses blocages tient sans doute à l'arrivée en force des pays du tiers-monde, dans le cadre des pouvoirs de l'OMC, et au fait que ces pays peuvent mieux faire entendre leur point de vue que précédemment, point de vue fort différent de celui des États-Unis ou de l'Europe. N'est-il pas à craindre que la fracture de l'Europe ne fragilise davantage encore la politique de l'OMC ?

\*  
\* \*

**Jean-Marie Zemb :** Mes deux questions étant celle d'un Européen de souche beaucoup moins

sceptique que lucide, les circonstants entendent déjà soupirer les actants du processus d'unification de l'Europe « gardez-moi de mes amis - mes ennemis, je m'en charge! »

La première question ne se redit hélas pas à une observation de grammairien. Dans le titre de la communication semble s'être glissé un oxymore tenace. Dans l'environnement immédiat de politique européenne, le <pluriel> est-il compatible avec l'<épithète>? Ou bien une politique est commune ou bien les politiques ne sont pas communes. Certes, l'acception restreinte permet des distinctions de secteurs : la politique économique, la politique sociale, la politique de défens, la politique étrangère, etc., les unes étant communes et les autres ne l'étant pas ou n'ayant pas vocation à l'être, quitte à invoquer, dans tel ou tel sens, la Subsidiarité afin d'esquiver des orientations et des engagements soi-disant politiquement incorrects : à d'autres, plus tard, de dire si la politique étrangère peut être commune ou si la politique de la recherche ne doit pas être commune. Tout en admettant une autonomie de droit de ces domaines, peut-on espérer une cohérence de fait de ces secteurs au sein de la 'politique', cette fois au sens général, au sein d'un pays d'abord, au sein de l'union européenne ensuite? Je sais bien que l'opposition entre des projets fédéralistes et des projets confédéralistes a été occultée par un changement de terminologie, les uns devenant «communautaires» et les autres «intergouvernementaux ». Mais cette répartition me paraît s'éloigner d'un consensus sur la «subsidiarité» la gestion de l'eau potable, la gestion de la recherche ou la gestion des langues - pour m'en tenir à des secteurs et des menaces que j'observe depuis des décennies - sont-elles, pour pratiquer d'autres synonymes ou analogues, 'publiques' ou 'privées'. De droit ? De fait?

Aussi sérieuse que la première, la seconde question est carrément, au sens technique, 'tragique'. S'agissant du choix de l'urgence - toujours dicté pour ainsi dire de l'extérieur entre élargissement et approfondissement, il ne me paraît pas évident qu'un élargissement 'prématuré' ou du moins 'préalable' conserve les chances de ce qu'un euphémisme entend par engrenage. Bref, en admettant que le choix actuel - qu'il soit considéré comme bon ou comme mauvais - conduite, pour des raisons variées, à l'échec, ne peut-on pas craindre que l'autre choix ne sera plus possible et qu partant ses avocats ne puissent plus plaider en faveur d'un renversement durable du développement? Parmi ces raisons, je n'en citerai que deux, d'ailleurs liées : d'une part, la probable insatisfaction de tels ou tels nouveaux partenaires, pour ne pas dire la déception de leur populations - ce pluriel n'est pas agrammatical séduites - en revanche par d'autres regroupements institutionnels; d'autre part le refus opposé par tels ou tels anciens contributeurs nets, par exemple la Suède, d'augmenter - sans doute considérablement et pour longtemps - les charges asymétriques de la solidarité, fût-ce par des endettements supplémentaires [puisque la conception 'intergouvernementale' des subsidiarités implique le refus d'intégrer la politique fiscale parmi les fameuses politiques 'communes'.] Si l'on veut bien pardonner à une interrogative son allure simplificatrice, ma seconde question se résumera à ceci : « le mauvais choix d'aujourd'hui n'empêchera-t-il pas le bon choix demain? »

\*  
\* \*

**Jean Cluzel** : En prenant vos fonctions de commissaire européen, vous avez pris l'engagement d'être indépendant du gouvernement de votre pays. C'est donc en fonction de vos responsabilités européennes que je vous poserai deux questions qui me paraissent être au coeur de nombre de difficultés françaises dans le domaine de la culture.

Premièrement, de votre point de vue, est-ce que la politique française de l'exception culturelle sert ou dessert la présence de notre culture en Europe et dans le monde, tout particulièrement pour le cinéma et l'audiovisuel ?

Deuxièmement, comment expliquer que la France - quelle que soit la couleur du gouvernement - s'attache au sein des instances internationales à défendre le principe du vote à l'unanimité dont vous avez décrit les dangereuses conséquences culturelles ?

\*  
\* \*

**Yvon Gattaz :** Ma remarque porte sur les problèmes de l'industrie. Par industrie, j'entends l'industrie manufacturière. Il convient de préciser car « industrie » est devenu un terme générique souvent sans signification ; on parle en effet de l'industrie commerciale ou de l'industrie financière. Pour ce qui est de l'industrie manufacturière, il me semble qu'il y a de la part de l'Europe une sorte d'accoutumance, voire même de résignation, à sa disparition progressive. L'industrie n'a plus la cote. Des livres de management nous enseignent que nous serions entrés dans une ère « postindustrielle » et que les produits ne seront plus désormais fabriqués que dans des pays très lointains, à des coûts négligeables, ce qui nous permettra de faire de la spéculation financière. On parle énormément des services comme s'ils étaient la seule source de richesse. Or, autant que je sache, les grands pays sont encore des pays industrialisés et non des pays « tertiarisés ». Il apparaît donc nécessaire de maintenir l'industrie dans l'Europe, mais nos efforts sont insuffisants. Les freins sont d'ordre psychologique, administratif, fiscal, social etc. Pensez-vous que l'Europe va réagir ou pensez-vous au contraire qu'elle va se résigner à la disparition totale de son industrie manufacturière ?

\*  
\* \*

**Bernard Bourgeois :** Vous avez défini le projet européen de façon globale comme celui d'une mondialisation maîtrisée. Je souhaite revenir d'une part sur la maîtrise et d'autre part sur la mondialisation.

Maîtrise ? Oui, mais quelle maîtrise et pour quoi faire ? Vous avez mis en garde contre les déclarations d'intention - idéalisme vide - et vous avez rappelé que la méthode européenne avait consisté essentiellement dans la création de moyens. J'entends bien, mais si l'on n'a pas un but suffisamment précis, comment peut-on choisir entre les moyens ? Vous avez dit vouloir la paix, ce qui constitue un but. Mais ce but, heureusement très commun, n'implique-t-il pas que l'on définisse au préalable les voies de la paix ? Il y a l'empire ; il y a le droit. Quelle voie l'Europe veut-elle emprunter ?

La mondialisation implique de la part de la volonté européenne une définition de la place et du rôle de l'Europe au sein du monde. Je pense que la construction européenne devait répondre à deux genres de questions. L'une concerne l'union - et il faut s'unir - ; l'autre concerne les rapports de l'union avec le reste du monde. Une clarification apparaît indispensable ne serait-ce que parce que les parties prenantes de l'Europe ont toutes des solidarités diverses avec d'autres continents, de telle sorte que l'on peut se demander si l'unité et l'unification de l'Europe sont possibles sans que l'Europe contribue d'emblée à une unification du monde. Les deux questions, celles de l'union et celle des rapports avec le reste du monde, doivent bien entendu être traitées simultanément, ce qui ne semble pas avoir été le cas. Je m'interroge donc sur la réalité de la coupure que vous avez placée en 1990.

Avant, il y aurait eu un projet européen ; après, il n'y en aurait plus eu. Je me demande si les difficultés actuelles ne font pas que rendre manifeste l'absence originelle d'un projet européen suffisamment total et suffisamment défini.

\*  
\* \*

**Jacques de Larosière :** Un premier paradoxe me frappe. Plus l'Europe est allée de l'avant en matière monétaire, moins la volonté politique de gérer de manière cohérente la politique macro-économique me semble s'être manifestée. Avant l'euro, il y avait des crises financières et des dévaluations ; on était donc poussé à faire de la meilleure politique économique et ces crises financières ont été les grandes génératrices de la convergence. Aujourd'hui, l'euro tend à euphoriser les situations ; les sanctions financières frappant les Etats qui dérivent par rapport au pacte de stabilité sont faibles ; la pression des pairs fonctionne mal et il faut donc plus de gouvernement politique.

Ma deuxième remarque porte sur le fait que ce sont la France et l'Allemagne, couple qui a fait l'Europe, qui sont les auteurs de la dérive budgétaire. Ce n'est pas vrai de beaucoup de petits pays qui gèrent leur situation budgétaire de façon très cohérente avec le pacte de stabilité et de croissance. Ce n'est pas vrai non plus de la Grande-Bretagne, dont on dit qu'elle est une ennemie de l'Europe intégrée et qui pourtant se comporte mieux que la France et l'Allemagne.

\*  
\* \*

**Alain Plantey :** La mondialisation pose en réalité des problèmes de rapports de force. Prenons l'exemple de la télévision : la quasi-totalité des films projetés sont américains, ainsi depuis le début de l'année, nous n'avons vu qu'un seul film chinois alors qu'il en existe des centaines. À mon sens, nous sommes trop polarisés à l'égard des États-Unis. Si on analyse les défis qui se posent à l'Europe, on s'aperçoit que ce sont les mêmes que ceux qui se présentent aux États-Unis : par exemple les délocalisations, le potentiel des pays asiatiques, l'immigration, les droits de propriété intellectuelle et industrielle, le terrorisme, le fondamentalisme. En fait presque tout ce qui affecte l'Europe la dépasse. N'aurions-nous donc pas intérêt à voir, avec les États-Unis, ce que nous pouvons faire ensemble, plutôt que de nous opposer systématiquement ?

\*  
\* \*

**Emmanuel Le Roy Ladurie :** Premièrement, y a-t-il encore une possibilité d'avoir des noyaux durs du type franco-allemand ? Deuxièmement, on est à la recherche d'un homme d'État européen. Autrefois, il y avait Spaak, Schuman, Adenauer. Aujourd'hui ?

\*  
\* \*

**Michel Crozier :** Vous avez fait allusion à la méthode de l'Europe. Cette méthode, c'était celle de l'engrenage et elle donnait d'assez bons résultats. On peut constater que tout le monde est devenu relativement européen, même les paysans, même les lobbys. Aujourd'hui on parle de blocage en arguant que le système de l'engrenage ne fonctionne plus. Mais ne peut-il vraiment plus fonctionner ? N'est-il pas le seul modèle sous-jacent efficace de la construction européenne ?

\*  
\* \*

**Henri Amouroux :** Pourriez-vous nous dire quels sont les pays qui sont le mieux européens et quelle est, à votre avis, la place de la France ?

Quelles sont les réformes qu'il n'est pas permis de faire, quelle que soit la majorité politique qui gouverne le pays ?

Troisièmement - mais tout ceci est lié - j'ai entendu un chroniqueur présenter l'Italie comme un pays modèle. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Enfin, vous avez dit : « Nous devons décider. » Mais qui est « Nous » ? S'agit-il des électeurs ? Vous savez bien que les prochaines élections européennes en France vont se réduire à un affrontement gauche-droite et qu'elles vont être vues à travers les élections cantonales. Vous savez bien que l'éducation du public français à l'Europe est quasiment nulle et que les problèmes de fond de l'Europe ne seront pas évoqués. Comment peut-on faire émerger une conscience européenne véritable ?

\*  
\* \*

### Réponses :

**A Edouard Bonnefous :** On a déjà connu des blocages. Sur les 50 dernières années, il y a eu des hauts et des bas. L'expérience prouve que l'on s'en est toujours sorti. On s'en est sorti à chaque fois que remontait le niveau d'énergie politique. On constate que ce niveau monte au gré de la croissance. Il y a en effet une corrélation très frappante entre le taux de croissance et les progrès de la construction européenne. Il faut donc être lucide sur les difficultés et se donner les moyens de remonter le niveau d'énergie, ce qui est une affaire essentiellement politique.

**A Bernard d'Espagnat :** Le monde médiatique est ainsi fait que les consommateurs de médias consomment de l'événement, si bien que s'établit une espèce de concurrence de ce que l'on appelait jadis les attroupements. On cherche les attroupements, et les chiens écrasés sont à cet égard plus efficaces que bien des sujets plus importants. Ce mode de fonctionnement est très largement répandu, mais je dois reconnaître qu'il existe quelques systèmes qui ne participent pas de cette inclination à l'événementiel dramatique ou violent. La BBC en est un exemple.

**A Jacques Dupâquier :** Pourquoi avait-on des subventions à l'exportation en matière agricole ? Pourquoi en a-t-on encore un peu ? Parce que la politique agricole européenne des origines a été fondée sur l'autosuffisance et l'insularisation de l'économie agricole européenne par rapport au reste du monde. On a voulu faire monter les prix et se protéger des importations. On a si bien réussi à faire monter les prix que l'on a surproduit et, du coup, il a fallu écouler sur le marché mondial ce que l'on ne pouvait consommer, d'où la nécessité de subventions à l'exportation. Cette situation a perduré jusqu'à ce que le montant des subventions à l'exportation atteigne les 10 à 15

milliards d'euros par an. Nous avons réagi par trois réformes de la politique agricole commune, une en 1992, une en 1999 et une en 2003, ce qui a permis de réduire les subventions de 2 à 3 milliards d'euros. Ces résultats ont été obtenus non pas en supprimant les soutiens, mais en changeant les modalités puisque l'on soutient aujourd'hui par les revenus et non par les prix. Cela a permis de baisser les prix internes, qui se retrouvent plus proches des niveaux mondiaux. Les baisses de prix ont été compensées par des aides aux revenus. Il reste encore trois domaines dans lesquels les réformes n'ont pas encore été menées à leur terme et où les subventions subsistent : le sucre, la viande et le lait. Mais là aussi les subventions sont en voie de disparition.

**A Thierry de Montbrial :** L'identité est composée de deux éléments. C'est d'une part le regard que je porte sur ce que je suis ; c'est d'autre part le regard que portent les autres. Il se trouve que je passe plus de la moitié de mon temps sur d'autres continents que le continent européen. Cela me permet de constater que, vue de l'extérieur de l'Europe, l'identité européenne est assez claire. Certes, à l'intérieur de l'Europe, nous passons notre temps à insister sur les différences qui nous séparent, sans nous rendre compte de ce qui nous unit. La réaction suscitée dans tous les pays européens par les attentats de Madrid nous montre que, s'il n'y a pas d'identité intellectuelle, il y a au moins une identité charnelle.

Bien sûr, il y a des différences entre l'Europe agissante telle qu'elle est conçue à Paris et l'Europe agissante telle qu'on la conçoit ailleurs. Mais quand il s'agit de faire ratifier le protocole de Kyoto, tout le monde est d'accord. Sur la cour pénale internationale, tout le monde est d'accord. C'est vrai qu'en matière de défense les choses sont un peu différentes, certains états membres ayant pris l'habitude de se placer sous le parapluie américain moyennant une modeste contribution.

Pour ce qui est de la croissance et des réformes, j'ai cherché à voir quelles sont les réformes qui ont été accomplies en Europe durant les 30 dernières années, quelles sont celles qui ont abouti, quelles sont celles qui ont échoué et comment s'explique la différence. Je citerai trois exemples de réformes qui ont réussi : la réforme des retraites en Suède, les restructurations industrielles dans le tissu espagnol au cours des années 90 et la désinflation en France ; deux exemples de réformes qui n'ont pas bien marché : la réforme du système d'indemnisation du chômage en Allemagne et la réforme de la taxe d'habitation à la fin de la période Thatcher. Ce qui fait la différence entre les réformes qui ont abouti et celles qui n'ont pas marché, c'est d'abord le temps d'explication - qui doit être long. C'est ensuite la capacité et la volonté de rechercher des consensus. C'est enfin une disposition à accorder des contreparties. Il y a, en tout état de cause, un modèle européen de la réforme qui n'est pas le modèle américain.

**A Pierre Tabatoni :** Vous avez raison de constater que Mario Monti et moi-même parlons au nom de l'Europe dans nos domaines respectifs, et ce tout simplement parce qu'il s'agit de domaines qui ont été complètement fédéralisés. Nous avons mis tout nos oeufs dans le panier européen en matière de politique de la concurrence et en matière de politique commerciale. Ça n'est malheureusement pas le cas pour l'euro, où persiste dans le système une asymétrie de gouvernance.

Il est également vrai qu'il existe une conception plus intégrée que l'autre. Est-elle anglaise, contre tous les autres pays ? Parfois, sans doute. Mais je crois que dans ce domaine, c'est la mondialisation qui remettra les pendules à l'heure.

Sur l'OMC, les choses sont en effet difficiles. L'organisation compte 150 membres et discuter de 20 sujets à la fois n'est pas une mince affaire. Le nombre des complications et des combinaisons tactiques est énorme. Mais il est une autre raison qui fait que l'OMC n'avance que lentement. C'est que les règles qui sont négociées sont des règles en dur. Il ne s'agit pas de faire des déclarations d'intention d'ordre diplomatique. Les règles adoptées ont des conséquences juridiques directes sur la vie de milliards de gens. Et ces règles sont tellement à prendre au sérieux que lorsqu'on ne les respecte pas, on encourt des sanctions, ce qui est rare dans le système international. Les membres de l'OMC sont donc très prudents avant de s'engager, d'autant que les deux tiers

d'entre eux sont des pays en voie de développement. La nouveauté est qu'il y a deux camps dans les pays en voie de développement : d'une part les pays émergents du type Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud ; d'autre part les pays les plus pauvres. Si l'on pouvait arriver dans les négociations à un jeu avec quatre partenaires (les États-Unis, l'Europe, les pays émergents et les pays les plus pauvres), il en serait considérablement simplifié.

**A Jean-Marie Zemb :** L'élargissement est-il prématuré et fatal ? Je ne le crois pas. Il n'est pas prématuré car si l'on regarde le fondement du Traité de Rome, on n'y trouve l'unification du continent européen. L'élargissement est une démarche qui correspond exactement à ce pour quoi la construction européenne a été initiée. Il n'est pas fatal non plus pour peu que l'on en tire un certain nombre de conséquences. Économiquement, ce n'est pas la mer à boire que de rajouter 5 à 10 % du produit national brut de l'Union européenne d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas non plus d'un big-bang. L'affaire se prépare depuis 10 ans. Les nouveaux arrivants ont 70 % de leurs échanges avec l'Union européenne alors qu'ils en faisaient 70 % avec le COMECON dans les années 90. À mon sens, votre comparaison avec l'Allemagne de l'Est ne vaut pas. L'Allemagne de l'Est a été arrimée à l'Allemagne de l'Ouest avec précipitation et avec la décision économiquement aberrante d'établir une parité entre le mark de l'Ouest et le mark de l'Est.

**A Jean Cluzel :** Je crois qu'il est nécessaire de préserver la diversité culturelle, tout comme je crois que les effets de la division internationale du travail sur les industries culturelles, notamment sur l'audiovisuel, doivent être limités. D'autant qu'il n'est guère possible de faire des économies d'échelle sur un marché qui ne sera jamais que de 50 millions, voire moins, pour un produit de langue française. Il est vrai que si l'on met en concurrence des gens qui amortissent leurs produits sur 250 millions de consommateurs et ceux qui amortissent sur 50 millions, un déséquilibre se crée immédiatement, ce qui explique que les séries américaines aient aussi facilement pénétré tout notre système audiovisuel. Il faut donc des systèmes de préservation, c'est-à-dire qu'il faut, un peu comme l'agriculture, mettre des limites.

**A Yvon Gattaz :** *[Un problème technique a empêché l'enregistrement de cette réponse]*

**A Bernard Bourgeois :** Je suis d'accord lorsque que vous nous affirmez qu'il faut un but plus clair pour pouvoir réunir l'énergie des moyens. Si on porte le regard sur le passé, on peut voir que la paix continentale a été ce but clair, jusqu'aux années 90. Depuis cette époque, on cherche un relais. La paix universelle pourrait constituer un nouveau but. C'est un peu à cela que je pense lorsque je parle de maîtriser la mondialisation.

**A Jacques de Larosière :** J'ai déjà répondu en partie en évoquant le problème de l'asymétrie et de la nécessité d'un gouvernement de politique économique plus fort en Europe. La solution est purement politique. Il faut que les chefs, autour de la table du Conseil européen, fassent obéir leur ministre de l'économie et des finances. Je considère pour ma part qu'en ne le faisant pas, ils perdent un demi-point de croissance.

Concernant la France et l'Allemagne, il est vrai que le fait que ces deux pays se soient simultanément assis sur le pacte de stabilité a fait plier ce pacte. Cela constitue un très mauvais précédent car on peut en conclure qu'il existerait deux poids, deux mesures.

**A Alain Plantey :** Nous travaillons beaucoup avec les Américains, ne serait-ce que parce que les États-Unis sont de très loin notre premier partenaire commercial et économique.



**A Emmanuel Le Roy Ladurie** : Les noyaux durs ne sont pas un bon concept, sauf dans la version franco-allemande. Pour le reste, il faut plutôt se préoccuper d'organiser les arrières-garde que les avant-garde.

Quant à savoir s'il existe un homme d'État européen, qu'il me soit permis de laisser la question en suspens.

**A Michel Crozier** : Oui, la méthode de l'engrenage, parfaitement décrite par Stanley Hoffmann, est encore la bonne. Mais elle suppose que le volume d'énergie disponible croisse en même temps que le poids constitué. Il faut donc davantage d'énergie aujourd'hui qu'il en fallait il y a 10 ou 20 ans.

**A Henri Amouroux** : Il est difficile d'établir un classement et encore plus d'ériger un État en modèle. Chacun a été à des moments différents bon Européen ou moins bon Européen.

Je ne crois pas qu'il y ait des réformes que l'on ne peut pas faire. C'est largement une question de positionnement politique et de méthode.

Qui est le « nous » qui doit décider ? À mes yeux, il s'agit des électeurs. Nous avons besoin à cet égard d'un *demos* européen, encore inexistant.

Faudra-t-il tout unir ? Ma réponse est clairement non. La fiscalité des personnes n'a par exemple pas besoin d'être traitée au niveau européen. La fiscalité des entreprises, oui. Les régimes de sécurité sociale, non. Les programmes d'éducation, non. Il y a énormément de sujets qui doivent rester de la compétence nationale.

\*

\* \*